

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

RÉALISATION DES PROJETS DE PROXIMITÉ DU PROGRAMME  
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013 À 2015

**SECTION I**

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

**1.** Les services professionnels et techniques portent sur les activités suivantes :

1° L'identification;

2° La planification;

3° La conception;

4° La réalisation;

5° Le suivi;

6° Toutes autres activités en lien avec la gestion de projets concernant la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques, ainsi que l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** L'estimation du coût des services professionnels et techniques décrits à l'article 1 s'élève à 6 625 000 \$.

**TOTAL : 6 625 000 \$**

Annexe préparée le 19 décembre 2012 par :

---

Marie Rosan, ing. jr  
Service de l'ingénierie